

## **EKINOPS**

Société anonyme au capital de 13.497.024,50 euros  
Siège social : 3 rue Blaise Pascal  
22300 Lannion  
444 829 592 RCS Saint-Brieuc  
(la « *Société* »)

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE SELON LES  
DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L. 225-197-4 DU CODE DE COMMERCE**

**EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs, Chers actionnaires,

Conformément à l'article L. 225-184 du Code de commerce, nous vous rendons compte des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce et portons à votre connaissance les informations complémentaires requises par ce même article concernant les attributions et exercices, durant l'année, d'options d'achat ou de souscription d'actions de la Société.

### **I - RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES ATTRIBUTIONS D'OPTIONS AUTORISEES**

L'assemblée générale mixte du 24 mai 2023 a autorisé le Conseil d'administration, aux termes de sa vingt-deuxième résolution et pour une période de trente-huit mois, conformément aux dispositions des articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce, à consentir en une ou plusieurs fois, au bénéfice de membres du personnel ou dirigeants de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions de l'article L. 225-180 dudit Code, des options donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société, le nombre total des options ouvertes au titre de ladite autorisation ne pouvant donner droit à plus deux pour cent du capital à date de décision d'attribution.

Cette autorisation a remplacé l'autorisation antérieure donnée par l'Assemblée générale du 28 mai 2020.

### **II - OPTIONS CONSENTIES AU COURS DE L'EXERCICE 2023**

(A) Options de souscription consenties aux mandataires sociaux d'Ekinops

Néant.

(B) Options de souscription consenties aux salariés d'Ekinops non mandataires sociaux.

Au titre de l'exercice clos, 17 000 options de souscription ont été consenties au profit de quatre salariés non mandataires sociaux comme suit :

Catégorie	Nombre d'action	Exercice par action	Dates d'échéance
Salarié	10,000	7.14	33% par an
Salarié	5,000	7.14	33% par an
Salarié	1,000	7.14	33% par an
Salarié	1,000	7.14	33% par an

### **III - OPTIONS DE SOUSCRIPTION EXERCEES AU COURS DE L'EXERCICE 2023**

(A) Options de souscription exercées par les mandataires sociaux d'Ekinops

François Xavier OLLIVIER	46 500
--------------------------	--------

(B) Options de souscription exercées par les salariés d'Ekinops non mandataires sociaux

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, 40 517 options de souscriptions ont été exercés.

### **IV - BONS DE CREATEURS D'ENTREPRISE EXERCES AU COURS DE L'EXERCICE 2023**

Le plan de bons de créateurs d'entreprise est devenu caduque au 25 février 2023.

L'assemblée générale mixte du 25 février 2013 a autorisé le Conseil d'administration, aux termes de sa quatorzième résolution, à consentir en plusieurs fois, au bénéfice de membres du personnel de la Société et des sociétés et groupements d'intérêt économique liés à la Société dans les conditions de l'article L. 225-180 dudit Code, des bons de créateurs d'entreprise donnant droit à la souscription ou à l'achat d'actions de la Société, le nombre total des bons ouverts au titre de ladite autorisation ne pouvant donner droit à plus de 222 600 à date de décision d'attribution.

A ce titre, les derniers bons de créateurs d'entreprise ont été exercés comme suit :

Salarié	4 650
Salarié	1 550
Salarié	3 100
Salarié	1 550
Salarié	930

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023, 11 780 bons de créateurs d'entreprise ont été exercés.

\* \* \*  
\*

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**